



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **CDC Arkhinéo double le nombre de ses clients en 2009**

Paris, le 31 mars 2010 – CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, dresse un bilan 2009 très positif.

- **65 millions de documents archivés en 2009**, contre 50 millions l'année précédente
- **150 millions de documents archivés depuis six ans**
- **Plus de 1 400 tonnes de papier économisées**
- **Plus de 80 clients directs et plusieurs centaines via ses partenaires**
- **Lancement de la nouvelle plateforme d'archivage**

### ***Une offre enrichie qui renforce la confiance de ses utilisateurs***

CDC Arkhinéo, déjà précurseur en 2001 sur le marché de l'archivage électronique, a optimisé ses services en proposant des garanties supplémentaires de sécurité et de nouvelles fonctionnalités pour une plus grande facilité d'utilisation :

- simplification de la gestion des métadonnées,
- nouveau chaînage des documents archivés formant un ensemble indissociable de preuves,
- plus de transparence, chaque archive comportant ses propres éléments de preuve et de traçabilité (dont les consultations).

**À titre d'exemples** en 2009, CDC Arkhinéo a été amené à conserver des documents liés au cycle de vie des produits dans le secteur de l'aéronautique, et à traiter la problématique de conservation des enregistrements vocaux dans le monde bancaire.

Aujourd'hui, dans le cadre de la conservation des bulletins de salaires, en partenariat avec des acteurs leaders des services de confiance dans le domaine des ressources humaines, le salarié dispose de sa fiche de paie en toute indépendance de son employeur durant plus de 45 ans via le coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo.

*« Conformément à nos annonces faites fin 2008, CDC Arkhinéo a enrichi son offre en 2009 afin de répondre aux attentes d'un marché toujours plus exigeant. Ces évolutions nous ont permis d'être à l'écoute de nos clients et de conforter notre place de leader. »* - Charles du Boullay, Directeur général.

### ***L'archivage électronique en progression constante***

L'explosion du volume des données électroniques a incité les organisations à réviser les processus associés à leur gestion et à prendre en compte le contenu électronique dans l'intégralité de son cycle de vie jusqu'à son archivage. Afin de réduire les coûts associés à leur conservation, les entreprises et administrations font de plus en plus appel à l'externalisation des services d'archivage. La loi du 12 mai 2009 permettant la dématérialisation du bulletin de salaire en est le plus bel exemple. Les pouvoirs publics ont également fait de l'e-administration un enjeu majeur : la loi adoptée le 15 juillet 2008

permet aux collectivités locales de déployer la dématérialisation des flux électroniques comptables et du contrôle de légalité, tout en externalisant leurs archives.

L'archivage électronique enregistre un succès grandissant, preuve de son caractère incontournable et nécessaire face aux obligations légales et sociétales actuelles.

#### À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est une filiale détenue à 100% par la Caisse des Dépôts. CDC Arkhinéo, tiers de confiance archiveur, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques (60 millions de documents archivés en 2009). Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique® en mode ASP, CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme de tous types de documents électroniques (factures, contrats, images-chèques, bulletins de salaires, e-mails, etc.).

CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés (site de sauvegarde distant de plus de 450 kilomètres des deux sites principaux situés en région parisienne), garantie d'intégrité des données déposées, accès en ligne permanent à tous les documents (taux de disponibilité contractuels).

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que achatpublic.com, Auchan France, b-Process, BNP Paribas, Carrefour France, CDC FAST, CertEurope, Certicorps, Coface, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), Dassault Aviation, Deskom, DHL Global Mail, Esker, Extelia (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, Chambre Nationale des Huissiers de Justice), Extelia (Groupe La Poste), Faurecia, Finaref, Gemalto, Generix, GSF, Informatique CDC, Keynectis (Crédit Agricole SA, Finaref, Monabanq), Kerema, Keyvelop STS Group, LOGIDOC-Solutions, Leclerc, Orange Business Services, Pepsico, Pixid, RH Externett, Seeburger, Steria, TDF.

CDC Arkhinéo est membre de l'ADIJ, du GS1, a participé au groupe de travail en charge de la révision de la norme AFNOR Z 42-013 et est régulièrement consultée comme expert.

Pour plus d'informations, consultez notre site et abonnez-vous à notre flux RSS : [www.cdckarkhineo.fr](http://www.cdckarkhineo.fr)

<b>CDC ARKHINÉO</b>  Caroline Ceintrey Tél : 01 58 50 95 03 <a href="mailto:caroline.ceintrey@cdckarkhineo.fr">caroline.ceintrey@cdckarkhineo.fr</a>	<b>CICOMMUNICATION</b>  Charlotte Trogan & Marion Félix Tél : 01 47 23 90 48 <a href="mailto:trogan@cicommunication.com">trogan@cicommunication.com</a> <a href="mailto:felix@cicommunication.com">felix@cicommunication.com</a>
--	---